## Venir étudier à l'IUT de Bayonne et du Pays Basque \_ UPPA

Campus d'Anglet / Campus de Bayonne

## Feuille de route \_ Etudiants Etrangers\_rentrée universitaire 2023/2024

#### J'ai candidaté en BUT

-> via Parcoursup ou CANDIUT ou Campus France — Etudes en France selon ma situation

#### Etape 1 Je confirme mon choix de formation

Mon dossier est accepté par la Commission Pédagogique de l'IUT, je confirme mon choix de formation en suivant les consignes de la notification d'acceptation et demande une attestation d'admission.

#### Etape 2 Je recherche un logement en France

Avec mon attestation d'admission, je réserve un logement à proximité de mon campus et je demande une attestation de logement

NOTA BENE: Les BUT de l'IUT sont situés sur les campus universitaires de Bayonne et d'Anglet (côte basque) et non à Pau.

# Etape 3\_J'obtiens un extrait d'acte de naissance avant de quitter mon pays

Je le fais **traduire en français** par un traducteur assermenté (si besoin, voir auprès du consultat français)

#### Etape 4\_Je demande un visa Long Séjour Etudiant

Avec mon attestation d'admission et mon attestation de logement, je prends contact avec le consulat français pour demander <u>un visa long</u> séjour mention étudiant

#### Etape 5\_Je m'inscris au dispositif <u>Visale (garant logement)</u>

Dès que j'obtiens mon visa d'études, je demande le « Visa Visale » pour me servir de **garant** car j'ai moins de 31 ans (dispositif de cautionnement pour le logement) <a href="https://www.visale.fr/">https://www.visale.fr/</a>

#### Etape 6 Je paie la CEVC

Après avoir obtenu mon visa d'études, à partir de début juillet 2023 je paie la « Cotisation Vie Etudiante et de Campus 2023-2024» en ligne et télécharge mon attestation d'acquittement

https://cvec.etudiant.gouv.fr/

## Etape7\_ Je souscris une police d'assurance en

#### responsabilité civile.

Je peux le faire soit via internet auprès d'une compagnie d'assurances, soit en France lors de l'ouverture d'un compte en Banque ou lorsque je souscris à une assurance habilitation (qui inclut l'assurance de responsabilité civile). Je demande à mon assurance, une attestation de responsabilité civile (document obligatoire pour l'inscription à l'Université).

### Checklist

#### Logement

La recherche de logement doit être l'une de vos priorités dès votre admission à l'UPPA. Une attestation de logement est généralement requise pour les demandes de visa.

- ▶ en résidence universitaire (CROUS)
- → Inscrivez vous en ligne dès à présent sur le site du CROUS : <a href="https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/">https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/</a> (sélectionner « je n'ai pas d'INE »)
- chez des particuliers (logement privé)

Consulter les offres de logements proposés par le CROUS => https://www.lokaviz.fr/

Consulter les petites annonces : sites internet, presse, journaux gratuits.

Contacter les agences immobilières,

Chercher les offres de colocation, formule plébiscitée par les étudiants.

#### VISALE (dispositif de cautionnement pour le logement)

Visale est un dispositif du groupe Action Logement. C'est un outil social, dont le but est de favoriser l'accès au logement. Le service Visale se porte garant des locataires et permet alors au bailleur d'obtenir un contrat de cautionnement.

Inscrivez-vous sur <a href="https://www.visale.fr/">https://www.visale.fr/</a>.

Vous obtiendrez un certificat Visale à présenter au CLOUS ou à votre propriétaire.

#### CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La CVEC contribue au développement de l'accès à la médecine préventive, aux initiatives étudiantes et à certaines activités sportives et culturelles de l'UPPA.

Elle est de 100 €. Elle est obligatoire sauf pour les étudiants de la Formation Continue (salariés ou demandeurs d'emploi en reprise d'études à l'Université).

Ne pas payer cette cotisation avant d'avoir obtenu le visa. Elle n'est pas remboursable.

Cette cotisation doit être acquittée, dès le 1er juillet de l'année en cours avant l'inscription administrative via le site <a href="https://cvec.etudiant.gouv.fr">https://cvec.etudiant.gouv.fr</a>

### Assurance responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour l'inscription à l'université. Cette assurance permet de couvrir les dommages que vous pourriez causer involontairement à autrui. Pour souscrire à une police d'assurance, plusieurs options se présentent à vous :

- en ligne, auprès d'une mutuelle étudiante, avant ou après votre arrivée en France (cherchez en ligne parmi les compagnies d'assurances spécialisées pour étudiants)
- lors d'une souscription d'assurance habitation (<u>vérifiez</u> bien que la responsabilité civile figure dans le contrat)
- lors de l'ouverture d'un compte en banque en France

#### Etape 8 \_ Je m'inscris à l'IUT\_UPPA

Suivant la procédure qui m'a été communiquée par la scolarité de mon département de formation et je m'inscris et paie en ligne les frais d'inscription (par carte bancaire en ligne ou par chèque à remettre à votre arrivée au dpt de formation)

Dès mon arrivée en France, je récupère mon certificat de scolarité et ma carte d'étudiant me permettant l'accès au restaurant universitaire, à la bibliothèque universitaire....

#### DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

#### A TITRE INDICATIF, LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT DE :

# • 2770 € POUR UNE ANNEE DE LICENCE/BUT EN FORMATION INITIALE.

#### 2770 € MINIMUM EN FORMATION CONTINUE

Vous relevez de la formation continue si vous êtes en reprise d'études après un arrêt d'au moins 2 ans, ou salarié... vos frais d'inscription seront alors de : 2 770 € pour une année de Licence/But auxquels s'ajoutent les frais de la formation.

Avant de vous inscrire, contactez le service Formation continue de l'université : Mme SEGUINOTTE

TEL: 05 59 40 78 88

accueil.forco@univ-pau.fr OU <u>isabelle.seguinotte@univ-pau.fr</u> pour connaître les procédures administratives et le coût de la formation.

#### Etape 9 \_ Je valide mon visa auprès de l'OFII

En arrivant en France, j'emménage dans mon nouveau logement. J'ai trois mois pour valider mon visa auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration chargé de la validation des visas étudiants) sur internet

https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

#### Etape 10 J'ouvre un compte en banque

Avec mon visa d'études, mon certificat de scolarité, mes attestations de logement et d'assurance, je peux ouvrir un compte en banque et obtenir un relevé d'identité bancaire (RIB)

#### Etape 11 Je demande une aide au logement à la CAF

Je paie un loyer et mes ressources financières sont modestes. Je peux demander auprès de la Caisse des Allocations Familiales une aide personnelle au au logement.

Je saisis en ligne une demande sur <a href="http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-demande-de-prestation#">http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-demande-de-prestation#</a>

Ou dans l'agence la plus proche de votre domicile en France.

#### INSCRIPTION À L'IUT Anglet/Bayonne

Vous devez vous préinscrire en ligne et payer les droits d'inscription à l' Université

Puis fournir entre autres les documents suivants :

- ⇒ L'attestation de paiement de la CVEC
- Attestation de responsabilité civile couvrant l'année 2023-2024
- Justificatif d'un niveau de langue (mininum B2) sauf exception
- Un passeport en cours de validité + le visa long séjour étudiant
- Une copie de vos diplômes obtenus traduits en français par un traducteur assermenté
- Votre extrait d'acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté
- ⇒ Une copie de votre carnet de santé ou certificat de vaccination à jour
- ⇒ Justificatif de ressources financières (ex : attestation de bourse, attestation parentale etc.)
- ⇒ Plusieurs photo d'identité

Courant juillet 2023, la scolarité de votre formation vous communiquera les directives à suivre sur le processus d'inscription à l'IUT.

#### VALIDER VOTRE VISA DE LONG SEJOUR ETUDIANT

Dès que vous prenez votre logement, vous avez obtenu un visa de long séjour étudiant valable pour la première année de vos études, vous devez vous rendre sur le site Internet suivant afin de valider votre visa : <a href="https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/">https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/</a>

Il vous faudra payer la taxe requise avec un timbre fiscal électronique (50 €) et à la fin de la procédure vous recevrez un PDF certifiant que vous avez accompli la procédure. Imprimez-en un exemplaire et gardez-le dans votre passeport.

#### OUVERTURE D'UN COMPTE EN BANQUE

Pour ouvrir un compte en banque en France, il faut :

- ⇒ Une copie de vos passeport et visa étudiant
- ⇒ Un justificatif de domicile : attestation de logement CLOUS (résidence universitaire) ou copie de votre bail (logement privé)
- ⇒ Un certificat de scolarité ou lettre d'admission dans votre formation

Une fois le compte bancaire ouvert, demander plusieurs RIB (Relevés d'Identité Bancaire)

#### CAF (Aide personnalisée au logement)

Pour tout renseignement sur les aides au logement, veuillez consulter le site internet de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) : www.caf.fr

Ou vous rendre directement sur place :

CAF \_ 10 Avenue Maréchal Foch, 64100 Bayonne

#### Documents à fournir :

- ⇒ Votre contrat de location
- ⇒ Vos passeport et titre de séjour
- ⇒ Votre extrait d'acte de naissance
- ⇒ Votre RIB
- ⇒ Le justificatif de vos revenus annuels d'il y a 2 ans

#### Etape 12\_ Je m'inscris à la Sécurité Sociale

Je m'inscris en ligne sur https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/ afin d'obtenir un numéro de sécurité sociale.

Après avoir fourni les documents demandés, je reçois un numéro de sécurité sociale à conserver et j'ouvre un compte sur <a href="https://www.ameli.fr/">https://www.ameli.fr/</a> pour suivre les remboursements et demander ma carte vitale.

La carte vitale n'est pas un moyen de paiement mais elle facilite la communication entre les praticiens et la sécurité sociale. Elle simplifie et rend plus rapide les démarches de remboursement.

#### SÉCURITE SOCIALE

Ces informations concernent les étudiants étrangers hors <u>UE primo-entrants</u>.

Afin d'obtenir un numéro de sécurité sociale et s'inscrire dans le système de santé public français, il faut vous rendre sur le site dédié <a href="https://etudiant-etranger.ameli.fr">https://etudiant-etranger.ameli.fr</a>/

#### Documents à fournir :

- ⇒ votre certificat de scolarité de l'UPPA
- ⇒ vos passeport et visa étudiant
- ⇒ votre relevé d'identité bancaire (RIB)
- ⇒ la copie intégrale de votre acte de naissance, ou extrait d'acte de naissance avec filiation, traduit en français
- ⇒ la confirmation prouvant que vous avez validé votre visa en ligne (après procédure OFII)
- ⇒ un relevé d'identité bancaire (RIB)

Je souffle, j'ai terminé les démarches administratives ! jusqu'au renouvellement du titre de séjour à faire dans les 2 mois avant la date d'expiration

#### INTERNATIONAL WELCOME DESK

Un Bureau d'accueil des étudiants internationaux assure des permanences sur le campus de la Côte Basque

- → A Anglet au Pavillon Montaury : le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi.
- → A Bayonne au Centre de Langues (CLEREMO) : le jeudi

#### Contact :

welcome@univ-pau.fr

https://ri.univ-pau.fr/fr/international-welcome-desk.html



## Formation / Academics / Formaciones

### **ANGLET**

Campus de Montaury

Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement

- Bât. Sciences et techniques Scolarité Sciences et Allée du Parc Montaury 05 59 57 44 00 **STAPS** 05 59 57 41 93
- 2 ISA BTP 05 59 57 44 24
- 2 ISALAB
- 3 IUT de Bayonne Pays Basque **Dépt INFO** 05 59 57 43 30/20 Dépt GIM 05 59 57 43 98 2 allée du Parc Montaury

#### BAYONNE Campus de la Nive

#### Collège EEI

Études européennes et internationales

- Collège EEI 8 allée des Platanes 05 59 57 41 11
- IAE Pau-Bayonne École universitaire de management 8 allée des Platanes 05 59 57 44 70

Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement

IUT de Bayonne Pays Basque Dépt GEA 05 59 57 43 50 Dépt TC 05 59 57 43 80/81 Place Paul Bert

#### **Bus - Chronoplus** http://www.chronoplus.eu

- 1 Moulin de Sault Ligne 36
- 2 Minerva Lignes 30 34 36
- 3 Bernain Lignes T1 3 4
- 4 Université des métiers Lignes 5 30
- 5 Conservatoire Lignes 5 30 6 Place St André - Lignes 3-5-30
- 7 Poydenot Lignes 6 50

1 bis, allée du Parc Montaury

• International Welcome Desk

64600 Anglet

05 59 57 44 60

Pavillon Montaury :

UPPA Entreprises

MDE - Maison de l'Étudiant

- 77 rue Bourgneuf Bayonne 05 59 57 41 54
  - SCUIO Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation 05 59 57 41 61
  - SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé 05 59 57 41 57
  - Direction FTLV Formation continue et apprentissage 05 59 57 41 59
  - Service Culturel 05 59 57 41 62
- SUAPS Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives 05 59 57 41 08
- CRN Centre de reprographie et de numérisation 05 59 57 44 88
- SCD Service Commun de la Documentation : Bibliothèque 19 place Paul Bert - Bayonne 05 59 57 41 40
- 5 CRL Centre de langues en réseaux 21 place Paul Bert - Bayonne 1er étage 05 59 57 42 88
- 6 Halle des sports Avenue Raoul Follereau 64100 Bayonne



#### BAYONNE

- 1 Rés. Universitaire Arancette 24 chemin d'Arancette
- 2 Rés. Universitaire E. Goyheneche 6/8 rue Mayi Darizcurren

#### **ANGLET**

1 Rés. Pierre Bidart 55 rue de Mirambeau

- Rés. Roland Barthes 10 allée des Cèdres
- Rés. Kattalin Aguirre 10 avenue de Minerva



### Restauration / Cafeterias / Comedores

#### BAYONNE

- Resto U de la Nive 79 rue Bourgneuf
- Crous Moovy Market Esplanade des amphis

#### ANGLET

1 Resto U Pierre Bidart 55 rue de Mirambeau



